Bulletin de Santé du Végétal

Territoire auvergnat

n° 9 05 juin 2019

Viticulture









Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agricultur











À retenir cette semaine

La floraison approche à grand pas

Toujours pas de tache de mildiou

Pas de nouvelle parcelle touchée par l'oïdium

Très peu de larves de cicadelles vertes et de cicadelles de la flavescence dorée Le vol de tordeuse est sur la fin, les premiers glomérules devraient bientôt être visibles

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

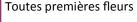
19 parcelles renseignées, 15 dans le vignoble de Saint Pourçain, 4 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques

Il a fait chaud, et ça se voit ! La vigne est en pleine croissance et rattrape son retard. La floraison est imminente dans la plupart des parcelles. Les plus précoces ont déjà les premières fleurs ouvertes.

les boutons floraux sont bien séparés et prêts à s'ouvrir







Vignes en pleine croissance, bien verte





Situation sanitaire



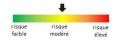
Aucune tache n'a encore été observée. D'après le modèle, il n'y aurait pas de contamination cette semaine si les pluies sont faibles. Les pluies orageuses prévues la semaine prochaine du 10 au 12 juin pourraient être très contaminantes si elles s'avèrent importantes.



Taches de mildiou en face supérieure et inférieure. Photos du 30 mai 2016



Oïdium



L'oïdium n'a pas été observé sur de nouvelles parcelles. Il est toujours présent sur les parcelles où il a été détecté la semaine dernière. Il est important de faire un tour dans ses parcelles maintenant pour se rendre compte de la pression réelle de l'oïdium. La floraison est la période de sensibilité maximale de la vigne.



Tache observée cette semaine. A vous de repérer où elle se situe!

ATTENTION! Il y a aussi des taches qui ressemblent à l'oïdium, mais qui n'en sont pas!





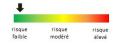
Méthode alternative : un ébourgeonnage soigné permet d'éliminer les feuilles de la base souvent touchées les premières. Cela permet également d'aérer la souche.



Black rot

Aucune tache n'a été observée. Les pluies orageuses annoncées la semaine prochaine pourraient déclencher des contaminations. La floraison qui approche est une période de forte sensibilité de la vigne aux maladies, black rot y compris.

Cicadelle verte



Les larves sont encore très peu nombreuses. L'activité de ponte a peut-être été empêchée par le temps des semaines précédentes (fort vent et froid relatif). Mais on voit fréquemment des adultes sous les feuilles, on peut supposer qu'ils sont en train de pondre. Les œufs mettent de 10 à 15 jours à éclore, en fonction de la température.

Des comptages seront effectués toutes les semaines jusqu'à l'été. Lorsque le nombre de larve dépasse une valeur seuil, le risque d'impact des piqures sur la vigne augmente. La première génération est généralement sans impact; ce sont surtout les populations de juillet qui provoquent les grillures sur le feuillage. La valeur-seuil est de 100 larves pour 100 feuilles. C'est une valeur-seuil sécuritaire, à nuancer selon le cépage.



Cicadelle verte adulte



Cicadelle verte au premier stade larvaire

Cicadelle de la flavescence dorée

Les premières larves de Scaphoideus titanus (cicadelle de la flavescence dorée) ont éclos. On les trouve plus fréquemment sous les feuilles de la bases et les pampres.

Pour rappel, les larves ne sont pas dangereuses elles-mêmes. Elles ne sont que les vecteurs de la maladie. Elles ne deviennent porteuses de la flavescence uniquement si elles piquent les feuilles d'une vigne déjà contaminée. Au bout de quelques jours, elles pourront alors la transmettre à leur tour.



Larves de cicadelle de la flavescence dorée. On les distingue des cicadelles vertes par leur queue plus « pointue », et le fait qu'elles sautent. Les larves de cicadelles vertes se déplacent quant à elle « en crabe », et ne sautent que très rarement.



Tordeuses de la grappe

Le vol s'achève. Les glomérules devraient commencer à être observés la semaine prochaine. L'impact de la présence des glomérules sur la vigne est faible, grâce au phénomène de compensation : les baies voisines grossiront plus.

Le nombre de glomérules présents permet d'avoir une idée de la pression des tordeuses. Au-delà de 15 glomérules pour 100 grappes la pression commence à être importante.

Vu au vignoble

Début de chlorose



De nombreux escargots sont présents dans cette parcelle : ils sont sur le cep, mais aussi sur les débris de végétation au sol. Il n'y a cependant pas de dégâts apparents.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée. http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes **Coordonnées du référent :** François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT